



MASTER PROVENCE VETERANS Règlement

RENCONTRE INTERNATIONALE JUDO VETERANS Label Excellence de la FFJDA

COMITÉ 13 JUDO

**MASTER VETERANS
EXCELLENCE 2025**

SAMEDI 3 MAI
Gardanne
Cosec du Pesquier



Le mot du Président

Chers amis,

Après plusieurs années d'expériences et de réussites, notre Master classé « EXCELLENCE » par la Fédération Française de Judo, est à nouveau présent au calendrier national.

Au-delà de notre capacité à organiser un master dans les meilleures conditions, c'est au club de Gardanne, ses dirigeants et ses nombreux bénévoles que nous devons cette évolution. La force de notre Master réside en l'accueil de nombreux judokas du quart Sud-Est de la France et au-delà mais aussi la participation des meilleurs vétérans de PACA habitués à ce type de rencontre.

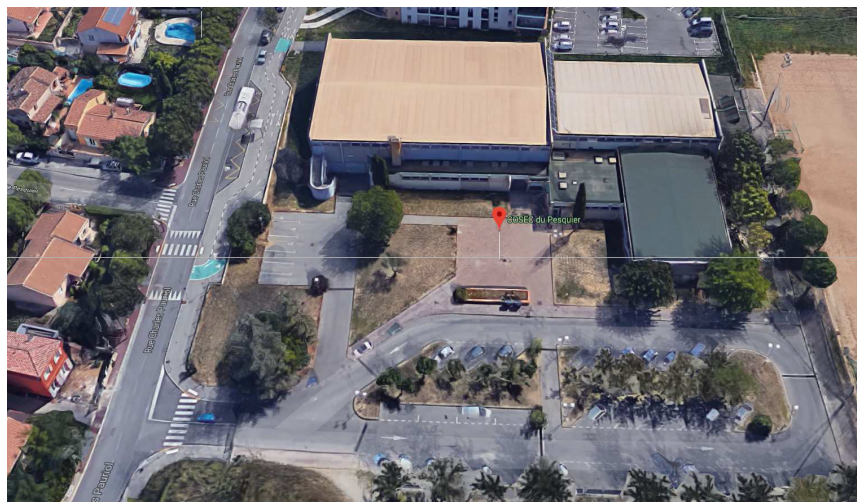
Comme nous savons le faire aussi, un village « santé » accompagnera la compétition. Nous vous offrons des conseils, des tests et des sensibilisations aux problèmes du quotidien.

L'édition 2025 s'annonce donc sous les meilleurs auspices. Je compte sur votre participation. Tout sera prêt pour vous recevoir dans les meilleures conditions.

Jean François RINGENBACH
Président du C13 Judo

Lieu de la compétition

L'Évènement se déroulera le Samedi 3 Mai 2025 au "Gymnase du Pesquier"
210 Rue Charles Pauriol 13120 Gardanne.



5 surfaces de combat

Horaires

Vendredi 02 mai 2025

Pesée 19h – 21h

(Autre Pesée possible voir page 4)

Samedi 03 Mai 2025

Master Provence

10h – 19h

Règlement général

ENGAGEMENT

- 🕒 Nombre d'inscriptions : limité à 350.
- 🕒 Date limite d'inscription au plus tard le 02 Mai 2025 à minuit
- 🕒 Montant de l'inscription Master : 20 €
- 🕒 Inscription Extranet Obligatoire pour les Français, l'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement sur Helloasso.
- 🕒 Helloasso : Mode de règlement CB : <https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-judo-des-bouches-du-rhone/>
- 🕒 Pour les judokas inscrits non présents le montant de l'inscription sera encaissé
- 🕒 Si l'absence d'un judoka est justifiée le jour de la compétition par un certificat médical (**envoi par email**), il bénéficiera de la **gratuité** de son inscription lors de la saison suivante.
- 🕒 Autres Informations, Inscription et Modalités de Paiement sur site Organisateur <https://comite13judo.ffjudo.com/master-provence-veterans>

LICENCE ET CERTIFICAT MEDICAL

Pour les Français

- 🕒 Les combattants doivent présenter deux (2) timbres de Licence FFJDA.
- 🕒 Les combattants présentent un certificat médical attestant qu'il n'y a aucune contre-indication à la pratique du Judo en compétition pour la saison 2024/2025.

Pour les étrangers

- 🕒 Le signataire atteste qu'il est licencié auprès de la fédération nationale de son pays d'origine, assuré et en possession d'un certificat médical attestant qu'il n'y a aucune contre-indication à la pratique du judo en compétition pour la saison 2024/2025.

L'organisateur peut refuser un candidat lors des contrôles de passeport et de pesée s'il ne présente pas les documents demandés et ne sera pas remboursé de son inscription.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 🕒 Les combattants Master doivent avoir au moins deux années de licences et être au minimum titulaires de la Ceinture Verte le jour de la compétition.
- 🕒 Chaque judoka concourt dans sa catégorie d'âge, déterminée par son année de naissance.
- 🕒 Les combattants ayant la double nationalité ne pourront représenter qu'un seul pays.
- 🕒 Les combattants ayant participé à une compétition internationale seniors organisée par l'UEJ ou la FIJ durant les 2 dernières saisons ne pourront pas participer (les championnats d'Europe et du monde vétérans n'entrent pas dans cette restriction).
- 🕒 Les judogis blanc devront être réglementaires. Le premier combattant appelé portera une ceinture rouge personnelle.
- 🕒 Toutes les marques de judogis sont autorisées si elles respectent le paragraphe « tenue des combattants des textes officiels de la FFJDA.
- 🕒 Les dossards officiels FIJ ou UEJ pourront rester sur les judogis.
- 🕒 Un seul coach sera autorisé par athlète en zone de compétition, il se présentera avec l'athlète et sortira de la zone de compétition avec l'athlète à l'issue du combat.
- 🕒 Pas de Coach en Judogi. Tenue correcte exigée.

REGLEMENT SPORTIF et ARBITRAGE

Le règlement sportif est en conformité avec les règles en vigueur de la FFJDA.

La compétition sera arbitrée en application stricte du règlement officiel de la FFJDA et FIJ adapté à ce type de manifestation.

AGES & DUREES DES COMBATS

Catégories d'âge	Années de naissance	Durée des combats (min.)	Femmes	Hommes
30-34	1995-1991	3	F1	M1
35-39	1990-1986	3	F2	M2
40-44	1985-1981	3	F3	M3
45-49	1980-1976	3	F4	M4
50-54	1975-1971	3	F5	M5
55-59	1970-1966	3	F6	M6
60-64	1965-1961	2.5	F7	M7
65-69	1960-1956	2.5	F8	M8
70 et plus	1955- et avant	2.5	F9	M9

* F7/M7 à F9/M9: Etranglement interdit *

CATEGORIES DE POIDS

- ☯ Femmes : -48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; -78 kg ; +78 kg
- ☯ Hommes : -60 kg ; -66 kg ; -73 kg ; -81 kg ; -90 kg ; -100 kg ; +100 kg

ORDRE DE PASSAGE DES CATEGORIES

L'ordre de passage des catégories d'âge est susceptible d'évoluer en fonction des inscriptions

Début des combats prévu à :

- ☯ 10h00 Masculins -60kg/-66kg
 Toutes les féminines
- ☯ 11h00 Masculins -73kg/-81kg
- ☯ 14h00 Masculins -90kg/-100kg/+100kg

PESEES ET CONTROLES

- ☯ La pesée et le contrôle auront lieu le vendredi 02 mai 2025 entre 18h00 et 21h00 sur le lieu de la compétition : "Gymnase du Pesquier".
- ☯ Une 2ème pesée vous sera proposée le matin même de la compétition :

Pesée Masculins -60kg/-66kg/	: 8h30-9h00	Début des combats: 10h00
Pesée Féminines	: 8h30-9h	Début des combats: 10h00
Pesée Masculins -73kg/-81kg	: 10h00-10h30	Début des combats: 11h00
Pesée Masculins -90kg/-100kg/+100kg:	13h00-13h30	Début des combats: 14h00
- ☯ Aucune tolérance de poids

FORMULE DE COMPETITION

- ☯ De 4 à 5 combattants : poules.
- ☯ 6 combattants : 2 poules de 3, les deux premiers qualifiés pour les demi-finales.
- ☯ 7 combattants : 1 poule de 4 et 1 poule de 3, les deux premiers qualifiés pour les demi-finales.
- ☯ 8 combattants et plus : tableau à double repêchage.
- ☯ Pour 1, 2 ou 3 athlètes : l'organisation se réserve le droit d'effectuer des regroupements cohérents de catégories d'âge et/ou de poids, en privilégiant ceux par la catégorie d'âge la plus proche.
- ☯ Contrôle anti dopage possible.

RECOMPENSES ET MEDAILLES

Les médailles seront décernées dans les catégories d'âges et de poids regroupées :

- ☯ Les 4 premiers dans le cadre des tableaux (1er, 2ème et deux 3èmes), à partir de 6 combattants.
- ☯ Les 4 premiers dans le cadre de poules (1er, 2ème et 3ème), entre 2 et 5 combattants.

RELATION GRADES / CHAMPIONNATS

- ☯ La relation grades-championnats sera appliquée, conformément aux textes officiels fédéraux (cf «Règlement des compétitions de loisir »).
- ☯ Les combattants se rapprocheront du site de la FFJDA, pour extraire les tableaux de résultats dès leur parution, pour la validation des points.
- ☯ Pour les étrangers, les responsables du Comité d'Organisation des Grades des pays concernés se rapprocheront du site de la FFJDA, pour extraire les tableaux de résultats dès leur parution pour valider les points, si leur fédération l'autorise.

DIVERS

DROITS A L'IMAGE : L'inscription au Master Provence vaut accord au Comité 13 Judo du droit à l'image (photos, vidéo) pour tous supports de communication audio-visuel.

